

# L'ARTICLE DU JOUR

INTERVIEW

BERNARD THIBAUT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT

## « On attend peut-être trop du syndicalisme »

Les échos 17/9

Les échos 17/9

**Une mobilisation dans l'automobile aujourd'hui, une autre dans toute l'industrie le 22 octobre ; qu'attendez-vous de ces initiatives ?**

300.000 emplois sont menacés à brève échéance dans l'industrie. On est en pleine crise et les entreprises continuent à privilégier la reconstitution du cash, l'investissement est au point mort. Il y a urgence à mettre en place une politique industrielle digne de ce nom.

**Vous ne participerez pas au rassemblement de cet après-midi. Avez-vous peur d'affronter les cégétistes qui, comme le délégué de Continental, vous jugent trop mou ?**

Etre secrétaire général d'une organisation n'implique pas d'être présent à toutes les manifestations, d'autant que la CGT, en cette rentrée, doit être présente sur beaucoup de fronts. J'ai déjà dit ce que je pense des propos de Xavier Mathieu sur le fond. A la CGT, on n'apprécie pas ceux qui jouent contre leur camp. Mais il ne faut pas que cela empêche d'avoir les débats nécessaires sur notre stratégie, a fortiori dans le cadre de la préparation de notre congrès de décembre.

**Le chef de l'Etat a décidé de reprendre votre très bonne idée d'états généraux de l'industrie. Satisfait ?**

J'ai eu l'occasion d'échanger avec lui sur la situation alarmante de l'industrie. Nous n'avons pas proposé d'organiser des états généraux, mais demandé une véritable politique industrielle. Le cas de Molex comme les promesses non tenues de Nicolas Sarkozy à Gandrange montrent qu'il ne suffit pas d'obtenir des discussions avec l'Etat pour aboutir à des résultats satisfaisants. Les Etats généraux doivent avoir pour objectif d'inverser la tendance. Si ce n'est que de la communication politique, ce sera sans la CGT.

**Quel est l'état du climat social ?**

On ne peut prédire le climat social de cette rentrée à partir de celui du mois de juin. On est dans une situation sans précédent : il peut donc évoluer très rapidement. Les syndicats ont une responsabilité particulière dans ce contexte. Notre tâche est d'autant moins facile qu'on attend peut-être trop du syndicalisme : compte tenu de l'état de la gauche, certains voudraient que

« Si les états généraux de l'industrie ne sont que de la communication, ce sera sans la CGT. »

nous nous substituons aux partis politiques pour incarner l'alternance. Ce n'est pas notre rôle.

**L'intersyndicale a-t-elle encore un sens ?**

Evidemment. Au-delà des appels à des mobilisations nationales et même s'il y a des débats entre nous, l'intersyndicale encourage les mobilisations dans les entreprises, elle crée une dynamique. Ceux qui pensent qu'il faut plutôt privilégier le chemin de l'autonomie et de l'isolement ne prennent pas en compte l'aspiration très forte des salariés à l'unité pour faire face à une crise dont ils sont les premières victimes.

**A quels syndicats faites-vous allusion ?**

A ceux qui sont préoccupés avant tout par leur propre avenir. C'est regrettable que les intérêts internes l'emportent sur la défense des intérêts des salariés.

**Comme Force ouvrière ?**

FO a besoin de la division des syndicats pour justifier son existence par défiance vis-à-vis de la CGT depuis 1947. Mais l'Histoire ne s'est pas arrêtée en 1947 !

**Quel sens faut-il donner à votre rapprochement avec la CFDT ?**

La CFDT se questionne sur son syndicalisme. C'est nouveau. Elle est même allée jusqu'à inviter la CGT à réfléchir avec elle au syndicalisme de demain à son université d'été. La CFDT considère peut-être que la CGT n'a pas tout faux. Je ne vais pas m'en plaindre. Cela ne veut évidemment pas dire qu'elle veut devenir une CGT bis. L'amélioration des relations entre syndicats contribue à répondre à une question que nous posons dans nos documents de congrès : n'y a-t-il pas place pour plus de concertation et d'échanges entre organisations syndicales ?

**Et la CGT, à la veille de son congrès, doute-t-elle ?**

Nous sommes convaincus que notre stratégie et nos analyses sont les bonnes, en témoigne notre succès aux élections prud'homales, mais il faut développer la syndicalisation pour avoir les moyens de nos ambitions. Il faut contraindre les pouvoirs publics à faire respecter le droit fondamental de se syndiquer. La CGT doit aussi se remettre en cause pour adapter son organisation à l'évolution du monde du travail et aux besoins des salariés d'aujourd'hui.

**Où en êtes-vous de votre projet de réorganisation de la direction confédérale ?**

Nous allons en débattre. On ne peut pas demander aux fédérations de repenser leur organisation et ne pas réfléchir à celle de la confédération.

**Jusqu'où comptez-vous aller avec la FSU ? Et avec Solidaires ?**

Avec la FSU, nous sommes d'accord pour étudier les possibilités d'un travail plus étroit. Nous avons des assises et des statuts différents, mais nos positions convergent souvent. Nous avons convenu de prendre le temps de renforcer nos coopérations. Mais, soyons clairs, aucune fusion ou absorption n'est à l'ordre du jour. Quant à Solidaires, il faudrait qu'ils intègrent que le succès des uns ne peut se faire sur la dépouille des voisins. La CGT est trop souvent une cible pour eux.

**Laurence Parisot arrive bientôt en fin de mandat. Quel bilan tirez-vous de son action ?**

L'image des entreprises n'a cessé de se dégrader et elle y a contribué par ses déclarations et ses positions. Le patronat n'entrouvre la porte des négociations que vraiment contraint et forcé. C'est le blocage pour la reconnaissance des métiers pénibles, on joue la montre pour reconnaître aux salariés des PME le droit d'avoir eux aussi des représentants syndicaux. Sur le partage de la valeur ajoutée, au rythme où va le patronat, ce n'est pas impossible qu'il y ait plusieurs Lehman Brothers avant qu'on obtienne quelque

« FO a besoin de la division des syndicats pour justifier son existence. »

chose ! Ce qui a progressé au Medef, c'est le lobbying vis-à-vis du gouvernement et ça lui rapporte des succès qui se chiffrent en milliards d'euros pour les entreprises chaque année.

**Etes-vous favorable à une reconduction de Pierre Gadonneix à la tête d'EDF et que pensez-vous d'une éventuelle arrivée d'Henri Proglio ?**

Nous avons toujours privilégié le débat sur les orientations mises en œuvre dans les services et entreprises publiques plutôt que sur les désignations de tel ou tel PDG.

**Que pensez-vous du plan d'investissement de 5 milliards d'euros dans le fret SNCF et de la réorganisation qui va l'accompagner ?**

Transférer le transport de marchandises de la route sur le rail est un objectif d'intérêt général défendu depuis de longues années par la CGT. Ce n'est concevable qu'avec une réelle volonté politique, des investissements, un maillage du territoire et des personnels en nombre suffisant.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
LÉILA DE COMARMOND  
ET DEREK PERROTTE

# L'ARTICLE DU JOUR

FRANÇOIS BLANCHARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CRÉDIT FONCIER

Le Crédit Foncier s'est positionné en leader sur les mesures liées au plan de relance. **SA PART DE MARCHÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER POURRAIT DÉPASSER 8,5 % EN 2009.**

La Tribune 17/9

Comment le Crédit Foncier a-t-il commencé l'année ?

Plutôt bien, dans la continuité de nos bons résultats de 2008. Notre produit net bancaire (PNB) atteint 472 millions de janvier à juin, affichant une baisse de 15 % en raison de cessions exceptionnelles d'actifs réalisées début 2008. Nous sommes à présent recentrés sur notre cœur de métier, et les résultats commerciaux sont au rendez-vous. Dès janvier 2006, très en amont de la crise, nous avons mis en place un plan de réduction des charges qui aboutit à une baisse de 20 % des dépenses sur trois ans. Par ailleurs, notre positionnement de spécialiste exclusivement concentré sur le financement d'opérations sécurisées nous a permis de limiter le coût du risque à 39 millions. Le résultat net courant s'établit ainsi à 87 millions, en très légère

## « Nous sommes partis pour réaliser une bonne année »

hausse par rapport à l'an dernier. Nous avons aussi maintenu notre solvabilité, avec un ratio Tier One de 7,4 %. Enfin, nous avons fait la preuve de la solidité de notre modèle de refinancement, en levant déjà plus de 12 milliards cette année, contre 10 milliards l'an dernier, ce qui nous donne tous les moyens de notre développement.

**Votre activité de financement des opérateurs souffre toutefois de la crise avec une forte baisse de la production depuis le début de l'année ?**

Certes, mais nous avons évolué sur des marchés très volatils. Ainsi sur l'immobilier tertiaire, le marché s'est effondré de 30 milliards d'euros en 2007 à moins de 8 milliards attendus cette année. Nous disposons d'une large capacité d'intervention qui s'adresse tant aux opérateurs privés que publics en France et avons déjà réalisé 4 milliards de financement sur toutes ces clientèles. Compte tenu du caractère saisonnier habituel de leurs demandes, nous sommes confiants pour réaliser notre objectif de production de 9 à 11 milliards d'euros. Dès la fin 2007, nous avons mis en suspens nos ac-

tivités à l'international pour être plus que jamais présents auprès de nos clients sur le marché domestique.

**Et sur le marché des particuliers ?**

Nous sommes en position de réussir une bonne année, puisqu'au 1<sup>er</sup> septembre nous avons déjà 8 milliards de demandes de crédits en cours. Dans un marché national en baisse d'environ 30 %, notre part de marché pourrait dépasser 8,5 % cette année, niveau jamais atteint depuis plus de dix ans. Le Crédit Foncier s'est immédiatement mobilisé pour mettre en œuvre les mesures du plan de relance, dès fin janvier l'ensemble de notre réseau était formé et opérationnel. Nous représentons ainsi 25 % du marché des prêts à taux zéro et 40 % de celui des prêts d'accession sociale (PAS). Le cru 2009 se présente donc bien.

**Vous misez sur la franchise pour développer votre réseau, n'est-ce pas un problème en termes de gestion des risques ?**

C'était une particularité du réseau Entenial, que nous avons racheté en 2004 et rebaptisé La Hénin. Grâce à ce modèle en plein essor, nous disposons maintenant

de 110 agences, contre moins de 25 en 2007, et nous visons 200 agences fin 2010. La politique d'octroi de prêts et de gestion des risques reste du ressort du Crédit Foncier, elle est donc particulièrement cohérente et maîtrisée.

**Filiale des Caisses d'Épargne, le Crédit Foncier fait partie des actifs du groupe BPCE [issu du rapprochement avec les Banques Populaires, Ndlr] qui font l'objet d'une revue stratégique. Comment voyez-vous votre rôle au sein du groupe ?**

Nous participons actuellement aux chantiers lancés par François Pérol [président du directoire, Ndlr] dans le cadre de la réflexion sur le projet stratégique du groupe BPCE. Nous nous apprêtons d'ailleurs à fêter nos 10 ans d'adossement au groupe Caisse d'Épargne, période durant laquelle nous avons développé de multiples synergies : nous servons déjà de plate-forme de financement pour les Caisses d'Épargne sur certains montages envers le secteur public mais aussi sur les activités de partenariats public-privé (PPP) et de crédit-bail immobilier. ■

PROPOS RECUEILLIS

PAR BENJAMIN JULLIEN

## Retraite: la Cour des comptes s'interroge sur la légitimité de certaines dérogations

Le Figaro 17/9

Les exemples vont de l'anecdotique – certains bénévoles sportifs – au sujet ultrasensible des mères de famille.

POUR cette fois, la Cour des comptes sait bien que le combat est perdu d'avance ; mais elle ne désespère pas qu'une réflexion en profondeur sur les « avantages familiaux » du système de retraite puisse être menée un jour... Contrainant par une décision de justice prise au nom de l'égalité hommes-femmes, le gouvernement va réformer la « majoration de durée d'assurance » (MDA) des salariées du privé.

Jusqu'ici, deux ans de cotisations retraite étaient « offertes » aux mères, pour chaque enfant. À l'avenir, un an devrait rester acquis à la mère ; le deuxième serait accordé au père ou à la mère, au « libre choix » du couple (nos éditions du 11 septembre).

**« Les objectifs de Lisbonne »**

La Cour – qui a décidé de consacrer un chapitre de son rapport à la question avant qu'elle ne devienne d'actualité – appelée, elle, à une remise à plat de tous les avantages familiaux et, plus largement, des différentes dérogations en matière de retraite. En commençant par le

début : s'interroger sur le but recherché. La MDA et un autre mécanisme toujours en vigueur, l'AVPF, ont été « instaurés en 1972 pour encourager les mères à rester au foyer ou pour permettre aux autres de partir plus tôt en retraite, rappelle Rolande Ruellan, magistrate à la Cour des comptes. Or, aujourd'hui, la France tente d'atteindre les objectifs de Lisbonne, comme la hausse du travail des femmes et des seniors ».

D'autres exemples, certes plus anecdotiques, montrent la nécessité de s'interroger sur certains dispositifs. La Cour a découvert que l'État avait offert à 6 000 bénévoles du comité d'organisation de la Coupe du

mondé de rugby des trimestres de cotisation retraite, en guise de rémunération. Coût total : 7,5 millions !

Pour en revenir aux avantages familiaux, la Cour propose de lier la MDA à l'accouchement – donc, de facto, de la réserver aux femmes – et de faire de la très complexe AVPF le dispositif unique de « compensation des arrêts de carrière » pour s'occuper des enfants. Cette dernière pourrait donc bénéficier aux mères aussi bien qu'aux pères. Et, au passage, la réforme permettrait une économie annuelle d'un milliard d'euros pour la Caisse nationale d'assurance-vieillesse.

O.A.